FISCALITÉ

TVA : qualifier ses prestations, déterminer le lieu d'imposition et sécuriser les flux

Une prestation facturée à un client étranger soulève toujours la même question : qui doit la taxe et dans quel État. La qualification du preneur, la nature du service et les règles dérogatoires produisent des combinaisons que les schémas simples ne couvrent pas. Les erreurs se voient tard : taxe française appliquée à tort ou déclaration de services incomplète. Cette journée de sept heures est consacrée à la seule territorialité des services. Le participant construit un raisonnement en étapes qui va de la qualification du preneur aux régimes dérogatoires, puis l'applique à ses propres flux et aux obligations déclaratives.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 478 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Fiscalistes et responsables fiscaux ainsi que directeurs comptables et avocats intervenant sur des flux de services internationaux.

PRÉREQUIS
Maîtriser les mécanismes généraux de la TVA et pratiquer des opérations avec l'étranger.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier le preneur d'une prestation au regard des règles de territorialité
- Appliquer les règles générales de lieu d'imposition selon la qualité du preneur
- Identifier les prestations relevant d'un régime dérogatoire
- Déterminer le redevable de la taxe et le mécanisme d'autoliquidation applicable
- Traiter les obligations déclaratives attachées aux prestations transfrontalières
- Documenter la qualification retenue pour un flux complexe

03 Programme détaillé

M1 Qualification du preneur et règles générales

- Poser les deux premières questions dans le bon ordre
- Notion d'assujetti et preuve de la qualité du preneur
- Règle applicable aux prestations entre assujettis
- Règle applicable aux prestations rendues à un non-assujetti
- Effet d'un établissement stable sur le lieu d'imposition
- Cas du preneur agissant pour des activités hors champ
- Atelier : Les participants construisent l'arbre de décision de la territorialité puis le testent sur dix prestations types.

M2 Régimes dérogatoires et prestations complexes

- Traiter ce que la règle générale ne couvre pas
- Prestations se rattachant à un immeuble
- Transports locations de moyens de transport et prestations culturelles ou sportives
- Services fournis par voie électronique et guichet unique
- Prestations composites et principe de l'accessoire
- Chaînes de sous-traitance et refacturations internes
- Cas pratique : Un contrat mêlant conseil hébergement de données et intervention sur site est décomposé prestation par prestation.

M3 Redevable obligations et preuve

- Sécuriser le traitement jusqu'à la déclaration
- Détermination du redevable et autoliquidation par le preneur
- Mentions à porter sur la facture émise
- Déclaration européenne de services et cohérence avec la déclaration de TVA
- Obligations d'identification dans un autre État
- Constitution du dossier justificatif de la qualification
- Mise en situation : Les participants défendent la qualification retenue pour un flux discuté face aux objections d'un vérificateur.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 478 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr